

# U Cumunale Canarese

N°20

Bulletin semestriel – Juillet 2018







#### **EDITO**

L'étude, essentielle, qu'a représenté le schéma directeur de l'eau et le rapport détaillé qui a suivi, vont nous permettre de solliciter les financements nécessaires à la programmation, par étapes, et après en avoir fixé les priorités, d'importants travaux de rénovation du réseau qui, par endroits est devenu obsolète ou insuffisant. L'appel d'offre pour désigner la maître d'œuvre est en cours.

Par ailleurs, en raison des pluies incessantes depuis le début de l'année, certains travaux de voirie, programmés, ont été retardés.

Dans un autre registre, pensons aux festivités estivales qui seront, cette année encore, nombreuses, variées et, nous l'espérons, appréciées par toutes et tous.

Bon été et bonnes vacances, aussi à ceux qui ne le sont pas.

Armand GUERRA Maire

#### Sommaire

Conseil Municipal	P.2
Travaux	P.3
Comptes Administratifs et Budgets	P.4
Infos	P.6
Ecole	P.7
Vie associative	P.8
Civisme	P.10
Etat Civil et diplômes	P.11
Informations pratiques	P.12

Pensez à vous abonner à notre newsletter www.canarivillage.com

# Conseil municipal

### Les séances

#### **Délibérations:**

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- Droit de préemption urbain
- Solidarité incendies
- Retrait de la délibération sur la taxe de séjour au réel
- Charte de partenariat du Sanctuaire Pélagos

#### Divers:

- Situation de l'eau (préparation saison/travaux )
- Travaux prévus en 2018 et appels d'offres
- Position du Conseil Municipal sur les terrains communaux
- Synthèse de la réunion en préfecture du 14/02/2018 concernant le rapprochement des communes de Canari et Barrettali
- Utilisation du centre culturel
- Projet de mise en place de SMS Pro
- Etat d'avancement des travaux du pont d'Olmeta du Cap
- Situation des compteurs d'eau
- Etat d'avancement du Plan communal de sauvegarde

#### **Délibération:**

• Achat d'un terrain à Longa

#### **Budget:**

- Vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion 2017
- Affectation des résultats 2017
- Vote des 4 taxes 2018
- Vote des Budgets Primitifs 2018

#### **Divers:**

- Résultats de l'appel d'offres pour la voirie
- Demande d'achat de terrains communaux par les particuliers
- Factures d'eau non réglées
- Taxe de séjour
- Etat des lieux pour l'eau avant la saison estivale
- Campagne de débroussaillement
- Discussion pour l'aménagement du terre-plein central de la place du clocher

#### Dossiers en cours :

- Appel d'offre pour la voirie, déclaré infructueux donc relancé
- PLU suite aux observations de la préfecture
- Dossier appel d'offre de l'eau Maîtrise d'œuvre pour des travaux futurs
- Ruines
- Projets d'aménagement du terrain de Longa
- Locations des terrains communaux de Scala et de Vignale

#### Eau (Préparation saison estivale) :

- Sécurisation de Marinca
- Chloration

- Arrêté municipal s'il y a une restriction d'eau
- Contrôles des consommations excessives
- Affichage

#### Divers:

- Tri et encombrants
- Gîtes
- Respect Urbanisme
- Sécurité
- Stationnements
- Dégâts suite à la divagation des animaux
- Transfert et regroupement de la Trésorerie des communes du Cap

#### Réunions diverses

- 09/01 Chantier de Sainte-Croix 22/01 - PLU avec le bureau d'études
- 26/01 Schéma directeur de l'eau avec le BET (bureau d'études)
- 09/02 Réunion relative à la route et au pont RD 80
- 14/02 RD 80 (préfecture)
- 03/03 PLU avec le bureau d'études
- 20/03 STEP avec le SATESE
- 17/04 Réforme impôt sur le revenu (Biguglia)
- 24/04 Réflexion autour d'un projet territorial de santé dans le Cap-Corse (Bastia)
- 15/05 BET Grossi (Bâtiments)
- 16/02 Commission Communale des Impôts Directes (CCID) 15/05 BET Pozzo di Borgo (STEP, Schéma directeur de l'eau)



## Réalisations, dossiers en cours

#### **Achats**

- Site internet I FIORETTI
- Terrain à Longa

#### **Travaux**

- Drain de récupération de l'eau de pluie à Olmi
- Rénovation du parking de Dingo

#### **Bâtiments**

- Toiture du déambulatoire au couvent
- Centre culturel : remplacement de 15 fenêtres au rez-de-chaussée

#### **Intempéries**

- Mur à Solaro
- Travaux et enrobé sur la place de Vignale
- Nouvelle canalisation

#### **AEP**

- Schéma directeur de l'eau terminé
- Installation d'un système de chloration de l'eau dans les réservoirs
- Contrôle des canalisations suite à l'installation de la STEP

## Bâtiments

- Rénovation de la Mairie
- Restauration de l'appartement au dessus de la Mairie
- Carrelage de Saint-François

#### Travaux

• Vignale : Remplacement de l'éclairage public par des lampes LED

#### **AEP**

Suite au rapport du schéma directeur de l'eau d'importants travaux sont prévus. Appel d'offres de la maîtrise d'œuvre

### PLU

Adopté le 03/03/2018 en Conseil Municipal,
 le PLU est en révision simplifiée suite à quelques remarques de la Préfecture

### **Eglise**

cours ou en attente

• Tableau du Mont Carmel à Sainte-Marie

#### **Bâtiments**

- Centre culturel : climatisation de la grande salle
- Accès handicapés pour la résidence E Valle

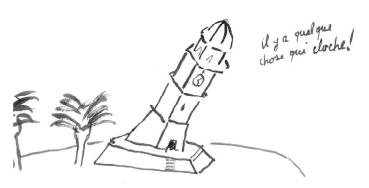
#### Travaux

- Chine : remplacement de l'éclairage public par des lampes LED
- Parking Dingo : mise en place de caméras de surveillance
- Aménagement de la place du clocher
- 2<sup>ème</sup> dossier de travaux de voirie :
  - Lot : Marinca / Scala
  - Lot : Entrée du village et divers travaux

#### A.E.P

• Système de refroidissement de l'eau à Campana





G. Ponsin



## Comptes Administratifs et Budgets

Budget principal	M 14	Recettes	Dépenses
Fonctionnement		536 185,95	400 840,87
Investissement		405 500,66	305 550,23
Reste à réaliser a	u 31/12/2017		
	Subventions	116 070,00	
	Travaux		167 000,00

L'excédent de fonctionnement au 31/12/2017 était de 135 345,08 € dont 54 114 € de report.

L'excédent réel de l'exercice 2017 est de 81 231,08 €.

Budget annexe A	EP M 49	Recettes	Dépenses
Fonctionnement		93 562,92	86 087,80
Investissement		140 699,43	185 228,06
Reste à réaliser au	ı 31/12/2017		
	Subventions Travaux	252 200,00	130 000,00

Boni de l'exercice 7 475,12 € après un déficit 2016 de 5 094,52 €.

Dont 65 228,06 € de travaux et 120 000 € de prêt relais remboursé par anticipation un an avant l'échéance.

Le total des investissements 2017, travaux + achats est de : 370 778,29 euros Investissement, le total cumulé 2014/2017 est de : 2 053 728,00 euros La trésorerie au 31/12/2017 était de : 196 129,00 euros

après déduction des mandats établis en 2017 et réglés en 2018.

Les frais de personnel réels 2017 après déduction des aides et conventions diverses se sont élevés à 29,04 % pour le budget principal et à 30,44 % pour l'ensemble des 2 budgets.

Les budgets primitifs ont été votés à l'unanimité moins une abstention. Ils s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budget principal M 14	Fonctionnement	Investissement
Montant	544 223,00	717 700,00
Budget annexe AEP M 49	Fonctionnement	Investissement
Montant	144 348,00	404 137,00

Le montant total des diverses dotations de l'Etat est sensiblement égal à celui de 2017. Le fonds GIR prélevé sur la taxe d'habitation de 30 978 € est inchangé.

Les 4 taxes (Taxe Habitation, Taxe Foncière, non bâti et Foncière Entreprises), dont les taux sont maintenus depuis 2015, rapportent

129 768 € déduction faite du Fonds GIR qui est reversé à la trésorerie.

En investissement une somme de 100 000 € a été provisionnée pour l'achat d'un terrain. Les principaux travaux prévus sont : les travaux de voirie, les travaux de la mairie.



## Suite Budgets / Festivités

- Pour tenir compte des difficultés rencontrées en 2017 sur les réseaux, l'entretien de la station d'épuration et de l'étroitesse du budget, le boni sur 2 ans n'est que de 2 380,60 €, le Conseil Municipal a voté pour 2018 une augmentation de 5 % de la redevance et du prix de base du m³ d'eau facturés.
- En ce qui concerne la consommation d'eau et les abus constatés en 2017 qui ont perturbé le réseau de distribution, il a été décidé d'instaurer 3 tranches de facturation : jusqu'à 50 m³ (85% des foyers) 1,47 €/m³ prix de base, entre 51 et 100 m³ prix de base majoré de 50 % et au delà de 100 m³ prix de base majoré de 100 %.
  - Nous comptons sur la vigilance de tous pour une maîtrise de la consommation. Si les problèmes rencontrés en 2017 devaient perdurer des coupures d'eau seront envisagées, ce que, évidemment, nous ne souhaitons pas. Un arrêté municipal règlementera d'ailleurs l'utilisation de l'eau cet été.
- **En investissement**, les principales dépenses sont dues aux travaux d'intempéries, au solde du schéma directeur de l'eau et aux travaux divers.
- A la suite du rapport sur le schéma directeur de l'eau une provision est d'ores et déjà prévue pour le traitement du nickel et d'importants travaux de rénovation.

#### **Galette des Rois 2018**

Cette année la galette des Rois a été l'occasion de rassembler les communes de BARRETTALI, CANARI, NONZA, OGLIASTRO, OLCANI, OLMETA DU CAP et PINO pour venir en aide aux sinistrés des incendies de ce début d'année. Les mairies ont ainsi offert les galettes des Rois ainsi que les boissons. De nombreuses personnes de chaque commune ont répondu présent.

C'est dans une bonne ambiance musicale assurée par Clément Franceschi, Josepha et Tony Padovani que la collecte a permis de rassembler plus de 3000 €. Cette somme a été intégralement reversée au Comité des Fêtes de Cervione.

Merci à tous pour votre générosité.



### **Festivités**

#### Juillet

6 – Concert des Américains de Village Harmony

11 – Art Mouv zone libre – Théâtre

13 – Feu d'artifice

14 – Concours de boules (Société de chasse)

21 ou 22 - Loto (La Kanelate)

25 - Concert - Groupe Sumente à St-François

27 – Marché (Municipalité)

28 – Bal au centre culturel (Bar des Amis)

28 et 29 – Exposition de peintures au Couvent

#### **Août**

4 – Soirée Country

4 ou 5 – Kermesse (Société de chasse)

9 - Théâtre Spoon River - Association Tutt'in scena

11 - Marché nocturne, chants corses et bal

(Municipalité – Société de chasse)

15 - Bal au centre culturel (Bar des Amis)

19 – Tournoi de sixte (Société de chasse)

24 – Marché (Municipalité)

25 – Bal (Bar des Amis)

#### Septembre

3 au 7 – Concours de chants lyriques

15 et 16 - Journées du Patrimoine



Notre commune est désormais dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Son règlement et sa cartographie sont dorénavant opposables à tout acte d'urbanisme.

## Il en va de la préservation de notre identité et de notre patrimoine.

Nous veillerons à son application et vous recommandons fermement de bien vouloir vous rapprocher de la Mairie pour toute modification impactant le paysage (construction, rénovation, modification de façade, toitures et autres...).

Au même titre que la sécurisation de nos réserves d'eau, l'urbanisme est un sujet majeur qui nous tient à cœur.

Une réunion s'est tenue le 18 avril à la communauté de communes pour une étude pré-opérationnelle à la réalisation d'une opération programmée de l'habitat.

Pour toute personne intéressée par cette opération, des aides importantes peuvent être allouées sous conditions. Ces aides peuvent être cumulées avec celles du projet ORELI pour la rénovation énergétique du logement individuel.

Tél: 04 95 50 98 76

Les difficultés rencontrées au cours du mois de mai ne sont, soyez en sûrs, que le début d'une longue période d'incertitudes. La prise de conscience de ce problème est vitale pour notre île.

Quelle que soit l'opinion de chacun sur les solutions à y apporter, force est de convenir qu'il faut accélérer le tri de nos déchets.

De nouvelles bornes ont été ajoutées pour permettre à chacun de se rapprocher des lieux de collectes. Association

L'association Monte Marinchi organise cet été, de nouveaux chantiers de restauration de nos sentiers avec la venue de trois groupes de scouts.

En page de garde et ci-dessous, vous pouvez observer des exemples de restaurations déjà réalisées par les scouts sous la direction d'Ernest Granini.



révention

Maladies à transmission vectorielle Piqûres de moustiques - Dengue, Chikungunia. Vous pouvez vous procurer les dépliants de prévention sur le site :

Inpes.santepubliquefrance.fr

imetière

Nous vous rappelons que la commune possède en concessions perpétuelles :

- des caveaux mis en vente 1350 € + 67 € taxe
- un columbarium une case 500 € + 29 € taxe
- terrains :

1 emplacement de 3 cases 900 € + 52 € taxe 2 emplacements de 6 cases 1800 € + 105 € taxe.



### Les élèves apprennent à fabriquer du fromage...

Lundi 16 avril, les élèves de l'école de Canari, profitant d'une belle journée ensoleillée, sont allés apprendre à faire du fromage frais et du *brocciu* chez la bergère Sabrina.

Les étapes de la fabrication du fromage.

Le fromage frais, casgiu frescu

- 1. Sabrina avait déjà mis la présure dans le lait avant l'arrivée des enfants. Le lait caillé, *u cagliatu*, était prêt
- 2. Il fallait ensuite couper le « caillé » à l'aide d'une spatule et bien le mélanger
- 3. Ensuite, nous avons mis les *fattoghje* dessus puis nous avons séparé le petit lait, *u seru*, du gras
- 4. Nous avons rempli les *fattoghje* et nous les avons mises à égoutter sur les grilles pour recueillir le plus de petit lait
- 5. Après nous avons tourné les fromages pour qu'il soient bien formés. Heureusement , Sabrina nous a aidés !



Avec 20 litres de petit lait, du sel et 2 litres de lait, nous avons confectionné 6 *brocci* :

- Faire chauffer le petit lait à environ 55°C en remuant constamment et en écumant pour enlever le gras,
- Ajouter le sel et le lait,
- Faire chauffer jusqu'à ce que le mélange atteigne 85°C environ en continuant de tourner,
- Arrêter la cuisson et recueillir le *brocciu* qui se forme en surface. Laisser refroidir dans les fattoghje.

Nous avons goûter la tome! Hum! O Chì delizzia! C'était délicieux! Nous sommes tous repartis avec notre fromage frais.

Un grand merci à Sabrina pour son accueil, sa patience, sa disponibilité et sa générosité.













Remerciements à Mr J.C. TILLIER qui, depuis des années, offre à l'école de nombreux livres pour les enfants.



## **ASSOCIATION CANARI Racing**

Amis sportifs quelques nouvelles de nos coureurs Canarais et voisins pour ce premier semestre 2018

#### 17 et 18/02 Rallye Porto-Vecchio

- Robert et Célia Simonetti 12ème sur DS3 R5

#### 9 et 11/03 Cap Corse Historique

- Tony Padovani et Eric Saoletti 1er moyenne haute en VHRS sur BMW

#### 5 au 8/04 Tour de Corse

- Romain Défendini 50ème au général 1er classe N2 sur Peugeot 106

#### 27 et 29/04 Rallye Costa Serena

- Robert Simonetti 14<sup>éme</sup> au général 1<sup>er</sup> en A8

#### 25 et 26/05 Ronde de la Giraglia

Tony Padovani 1er Moyenne haute en VHRS sur BMW

En moderne 7 équipages engagés avec au final des fortunes diverses :

- Robert et Célia Simonetti 6èmes au général sur DS3 WRC
- Francis ALEGRE et Laura Murati 39ème et 1er en A8 sur BMW
- Romain Défendini 14ème sur DS3 R3T
- Ugo et Coralie Gregorj sur Clio RS F 2014 Abandon (problèmes de freins)
- Leria Beneteau copilote de P. Cesari sur 205 F2014 Abandon (panne moteur)
- Jo Mignoni et Alicia Guidicelli 106 F2013 Abandon (rupture Cardan)
- Thomas Mosconi copilote de Jean-Paul Lazzarini sur 106 NI Abandon (panne moteur)

Bravo aux classés et bonne chance à tous et à toutes pour les prochains rallyes.

Le Président, C. Gregorj

## Association Artistique Culturelle et Musicale du couvent de Canari

#### 11ème Concours International de Chant Lyrique de Canari du 3 au 7 septembre.

Cette année encore nous devrions nous féliciter de cette réalisation, car de nombreuses demandes d'inscriptions nous parviennent de pays les plus divers.

Ces candidats seront jugés par des personnalités toujours aussi prestigieuses, puisque, aux côtés de notre chère compatriote Renée AUPHAN présidente, nous trouverons entre autres Maurice XIBERRAS directeur de l'opéra de Marseille, Claude CORTES administrateur artistique de l'opéra national de Nancy Lorraine, notre fidèle Michèle COMMAND, etc ...

Ce Concours, comme chaque année, se déroulera de la façon suivante :

- Lundi 3 et Mardi 4 septembre à 15 h : Eliminatoires
- Mercredi 5 : Relâche (répétitions avec les pianistes)
- Jeudi 6 : Demi finale à 16 h
- Vendredi 7: Finale et prix du public à 16 h

Nous espérons vous y accueillir nombreux.

Le Président, J. Scaglia



### Association des Amis de la Chapelle de Saint Thomas de Marinca

Cher(e)s ami(e)s,

Merci à nouveau d'avoir été nombreux, cette année encore, à renouveler votre soutien à notre association.

Bien malgré nous, les travaux envisagés pour notre chapelle St Thomas avant l'été ne pourront être effectués. En cause les nombreuses intempéries qui n'ont pas permis à l'entreprise Guidicelli de les assurer comme prévu au printemps et c'est bien dommage.

Après discussion amicale, nous avons convenu que ceux-ci seraient effectués en octobre. Il faudra donc patienter jusque là pour voir l'aboutissement de nos efforts communs à redonner à notre chapelle son « sourire » d'antan. Nous avions eu le plaisir d'y accueillir, en août dernier, Monseigneur Aupetit, Evêque de Nanterre, aujourd'hui Archevêque de Notre Dame De Paris.

En attendant le plaisir de se revoir, nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous sur notre si belle île.

A bientôt,

Très amicalement.

Le Président, T. Mattei

### LA KANELATE

Merci tout d'abord à nos fidèles adhérents, donateurs et bénévoles.

Le tableau Notre Dame du Mont Carmel est toujours en cours de restauration, compte tenu de son état initial très dégradé. Les travaux avancent malgré tout.

Nous avons par ailleurs, en liaison avec la municipalité, un dossier important en préparation avec notre ami et décorateur de Barrettali Pierre François Battisti : La réfection totale de l'abside, de l'Autel et du Chœur de Santa Maria Assunta.

La demande d'aide sera déposée en mairie dans les plus brefs délais.

Comme chaque année, également, nous allons essayer d'organiser des visites guidées de Santa Maria en haute saison.

Nous organisons un loto, nous serons présents sur les marchés, la fête votive du 15 août et les journées du patrimoine sur le thème « L'art du partage » les 15 et 16 septembre ainsi que sur l'exposition de peintures de 28 et 29 juillet.

Bon été à tous.

Le Président, M. Bertoni



Il est strictement interdit, par arrêté municipal, de déposer quelque encombrant que ce soit sur le territoire communal.

Un service d'enlèvement est à votre disposition en mairie qu'il vous faut contacter au préalable

Des incivilités continuent à être constatées. Soyez assurés que, dès identification d'un contrevenant, il lui sera adressé un PV de 500 euros avec signalement en gendarmerie.

Nous vous rappelons également que les pneus et les bouteilles de gaz usagées ne sont pas repris en déchèterie et qu'il vous appartient de les gérer vous-même.

Afin d'éviter de recommencer à se retrouver avec 42 pneus et 30 bouteilles de gaz !!!! sur le parking de Dingo, qui vient d'être refait, celui-ci va être équipé de caméras de surveillance très prochainement.

Cette pollution visuelle est préjudiciable à notre village.

La municipalité prendra ses responsabilités en faisant enlever, aux frais des propriétaires, les véhicules les plus polluants visuellement et non en règle.

Vous pouvez prendre contact avec l'entreprise Tomei de Luri ( 06 52 88 05 10) afin de faire enlever vos épaves ou vous adresser en mairie.

Place du clocher

Les interdictions de stationner prévues de part et d'autre de l'entrée de notre place commune ne sont pas respectées. N'attendons pas qu'un accident se produise et respectons les autres.

**Divagation** 

Il semble que la divagation des animaux ne faiblisse pas et des incidents matériels sont à déplorer.

Merci à nos éleveurs de reprendre l'effort engagé afin de conserver notre village propre, d'éviter les accidents et la destruction de nos murs qui sont notre patrimoine.

DIVAGATION DES ANIMAUX



station 'épuration Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter, dans le circuit des toilettes, toutes sortes de déchets pouvant perturber le bon fonctionnement de la station d'épuration, principalement les serviettes hygiéniques.

Il en va de même pour le **rejet des eaux de pluie, interdit** dans les canalisations et qui perturbe fortement le fonctionnement de la STEP.

Stade Aire de jeux Nous vous rappelons que ces endroits sont réservés en exclusivité aux enfants, familles et pratiquants sportifs et sont strictement interdits aux animaux qui n'y ont pas leur place.

Une commission est chargée de gérer au mieux les problèmes de sécurité en concertation avec les commerçants et les associations organisatrices de ces manifestations qui seront réunis avant chaque évènement.

L'approbation quasi générale à la solution « place piétonne » pendant les soirées de fête l'an passé nous incite à maintenir ce dispositif.



## Etat civil et Diplômes

- 28/12/2017: Leia, fille d'Orane PICCOLI et de Jason MEJANE

- 29/01/2018 : Charles, fils de Sabrina PADOVANI et de Jean-François FRANCESCHETTI

- 12/02/2018: Naomi, fille de Lisa et d'Arnaud CHEVREUIL

- 13/03/2018 : Eloïse, fille de Sarah TURBEAUX et de Guillaume Paul SANTINI

- 21/06/2018: Ghjulia, fille d'Alice ROI et d'Antoine PATRIZI

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux enfants, ainsi qu'aux parents, grands-parents et arrières grands-parents.

- 09/01/2018: Monsieur Roland ORSINI

- 09/01/2018: Madame Michèle MEIER née KLEIN

- 10/01/2018 : Madame Thérèse GRAZIANI née GELABERT

- 13/01/2018: Madame Monique GARCIA

- 04/05/2018 : Madame Lucienne CARATINI née ROUSSEL

- 14/05/2018: Monsieur Raymond CHEVREUIL

- 22/06/2018: Monsieur Jean-Luc PAOLI

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

- 09/06/2018: Sandrine BOUSQUIE et Jean-Marie CANIFFI

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux mariés.

- Enzo CLEMENTI: Bac S

-Matteu GUERRA: Brevet agricole

- Yanis MESGUIDA: Brevet des collèges

- Laura RIUTORT-CASALTA: Brevet des collèges mention AB - Benoît VAQUER-GUERRA: Brevet des collèges mention AB

Nos plus sincères félicitations à tous les diplômés.

En ce qui concerne cette rubrique, nous vous demandons de nous aviser de tout évènement que vous désirez voir paraître. Nous n'avons pas toutes les informations en temps voulu. Nous vous remercions.

# Informations pratiques

### Horaires d'ouverture



#### Mairie

Lundi et Vendredi : de 9h à 12h Mardi et Jeudi : de 14h à 17h

#### Conservatoire du Cap Corse

Juillet et Août: tous les jours de 10h à 13h et de 16h à

20h

Hors cette période : visites sur rendez-vous

Lundi et Vendredi : de 9h à 11h Mardi et Jeudi : de 14h à 16h

#### Bibliothèque

Lundi et Samedi : de 10h à 11h

### Numéros utiles



**Gendarmerie Brando** : 04 95 33 20 17 **Gendarmerie de Luri** : 04 95 35 09 41

Mairie: 04 95 37 80 17

Service de car Canari – Bastia le mercredi : Mairie de Barrettali : 04 95 35 10 54

### Collecte des encombrants

S'adresser à la mairie.

Tri sélectif: Sacs Cabas: utile au tri sélectif disponible en mairie (1 par foyer)

## **Urgences**



Pompiers 18 ou 112

**SAMU** 15

Médecin Dr Jochmans – 04 95 37 00 04 – Cabinet médical ouvert le mardi à partir de 14h à la Résidence E valle

Dr Salaün – 04 95 35 42 90 – A domicile tous les vendredis sur rendez-vous

**Infirmière** Mme Guidicelli – 04 95 37 83 86

#### Permanences des soins en Haute-Corse

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié, appelez d'abord votre médecin.

En l'absence de votre médecin traitant téléphonez à la REP 2B au 04 95 30 15 03.

Du lundi au samedi de 20h à minuit - dimanche et jours fériés de 8h à minuit - Si une vie est en danger appelez le **15 SAMU 2B.** 

#### Accord Collectivité de Corse / Service d'Incendies et de Secours

**0800 004 020 -** C'est le numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur le réseau routier. Il permet de joindre de façon permanente le Service d'incendies et de secours.

## Prévention des incendies – Sécurité des biens et des personnes : article L.322-3 du code forestier (Loi n° 92-613 du 6 juillet 1992).

Dans les communes où se trouvent des bois classés en application de l'article L.321-1 ou inclus dans les massifs forestiers mentionnés à l'article L.321-6, le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les zones suivantes : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 m, ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie... et sont à la charge des propriétaires des constructions et de leurs ayants droits.

Le débroussaillement doit être effectué avant le mois de juin.
Informations complémentaires disponibles sur le site www.debrousaillement.com
L'emploi du feu est interdit du 1er juillet au 30 septembre et d'une manière plus spécifique suivant l'arrêté de
la Préfecture qui peut en modifier les dates.